



Comment puis-je me défendre face à une maison de crédit

Par **chessari**, le **21/11/2007** à **09:40**

voilà ma question en 1991 j'ai fait la demande d'un crédit de 20.000fr à Sofinco depuis plus aucune nouvelle. jusqu'à l'année 2004 où j'ai reçu un courrier me faisant part d'une sommation de payer la somme de 8000 £ ou saisie depuis j'ai eu une saisie sur mon salaire maintenant je suis au chômage et je continue de payer avec des intérêts merci de me dire si j'ai un droit quelconque à cette fâcheuse affaire.